



Brullioles

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 janvier 2011

Station d'épuration

Monsieur MOREL, technicien de la société IRH environnement, présente au Conseil Municipal l'étude de faisabilité menée fin 2010 par ce cabinet. Il est proposé à l'assemblée deux solutions :

- 1^{ère} solution : Création d'une nouvelle station d'épuration à « filtres à sable plantés de roseaux » sur un autre bassin versant plus au sud
- 2^{ème} solution : Construction d'une nouvelle station en lieu et place de la station existante avec un procédé novateur plus compact.

La première solution semble la mieux adaptée pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle permettrait de raccorder les hameaux Chapotton et Montisuel par simple gravité en supprimant l'installation de pompe de relevage. Son fonctionnement serait très simple sans besoin d'énergie électrique ce qui permettrait aussi peut être de supprimer le contrat d'affermage en cours avec la SDEI (maintenance pouvant se faire par le service technique de la Commune).

Le bassin versant étant maintenant défini, la Municipalité doit réfléchir à une implantation foncière précise proche d'un chemin communal existant en fonction des possibilités d'acquisitions foncières.

SYDER

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions financières du SYDER découlant des options techniques choisies auparavant et concernant l'enfouissement des réseaux aériens à Chapotton, ainsi que l'extension du réseau de l'éclairage public sur le chemin de Malherbes. Le Conseil Municipal accepte le devis estimatif ; subvention SYDER déduite, la contribution restant à la charge de la Commune sera d'environ 100 000 €.

L'entreprise CEGELEC, mandataire du marché public, devrait réaliser les travaux au printemps.

Prêts communaux en cours

Monsieur le Maire propose de réaménager les prêts de l'acquisition de l'ancienne auberge et la construction du nouveau bâtiment ; le premier de 225 000 € contracté en 2004 sur 15 ans (reste 102 mensualités) et le deuxième de 500 000 € contracté en 2009 sur 10 ans (reste 100 mensualités).

Après négociation avec l'organisme bancaire, Monsieur le Maire expose aux élus la proposition la plus intéressante financièrement pour la Commune en diminuant la durée des deux prêts à 84 (soit 7 ans) afin de profiter de taux d'intérêts plus avantageux, ce qui permettrait d'économiser environ 30 000 € sur les remboursements restant dûs.

Informations diverses

- **Elections cantonales**

Les élections cantonales auront lieu les dimanches 20 et 27 mars 2011. Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h. En cas d'absence, vous pouvez voter par procuration en vous présentant en Gendarmerie (le mandant et le mandataire doivent impérativement être inscrits sur la même liste électorale).

Manifestations

Jeudi 17 février	Cinéma itinérant
Samedi 19 février	Société de Chasse – repas
Vendredi 25 février	Ecole – loto et spectacle
Jeudi 3 mars	Cinéma Itinérant
Ven11, sam 12 et dim 13 mars	La Troupe du Pothu – représentations théâtrales
Ven 18, sam 19 et dim 20 mars	
Dimanche 20 mars à 11h30	Commémoration du 19 mars 1962 « Cessez le feu » Afrique du Nord
Samedi 26 mars	FNACA – repas

